



Informaticien-ne CFC

L'informaticien met en place des postes de travail en installant du matériel informatique et des logiciels. Il met en service de nouveaux appareils, installe et configure des serveurs, assume la maintenance des réseaux et assure le support aux utilisateurs.

Tâches principales

- Evaluer, mettre en place et gérer le matériel nécessaire pour une place de travail utilisateur
- Installer et synchroniser sur le réseau interne de l'entreprise le matériel mobile des utilisateurs (portables, smartphones, tablettes)
- Connecter et configurer des nouveaux appareils périphériques
- Assurer des tâches de support aux utilisateurs et régler des problèmes sur place
- Assurer la maintenance du réseau et administrer les serveurs
- Exécuter des travaux d'entretien du matériel informatique
- Créer de la documentation technique

Formation

Durée de la formation : 4 ans

L'apprenti alterne des périodes de formation pratique au sein de l'entreprise et des périodes de cours professionnels. La formation dispensée dans l'entreprise, correspond à l'orientation spécifique « informatique d'entreprise ».

Environnement

L'informaticien exerce sa profession principalement dans un bureau. En général, son horaire est régulier.